

CONSEIL SCIENTIFIQUE DU PATRIMOINE NATUREL DE MAYOTTE		
AVIS n°2019-15		
Date : 12/07/2019	<b>Demande de dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées dans le cadre d'études scientifiques portant sur des espèces de chiroptères</b>	Vote : à l'unanimité

Le CSPN est saisi pour avis sur les demandes de dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées effectuées par l'association Groupe Chiroptères Océan Indien (GCOI) afin de capturer et perturber intentionnellement des spécimens d'espèces de chiroptères entre 2019 et 2021.

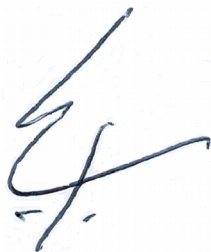
Le but de l'opération en est de mieux connaître et protéger ces espèces à Mayotte. La demande rentre dans le cadre de la poursuite des études de la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM) en 2015 et du GCOI entre 2016 et 2019, pour l'identification des espèces et l'évaluation des populations présentes sur le territoire ZNIEFF, la définition de leur type acoustique et génétique, dans le cadre d'une convention signée entre le GCOI et la DEAL de Mayotte. Les résultats envisagés sont les suivants :

- Affiner les connaissances sur la répartition de la Roussette de Mayotte (*Pteropus seychellensis comorensis*), du taphien de Maurice (*Taphozous mauritanus*) et des Tadarides (*Chaerephon pusillus* et *Chaerephon leucogaster*), ainsi que rechercher de nouvelles espèces présentes sur le territoire de Mayotte.
- Récolter des données biologiques : mesures biométriques, statut reproducteur, présence de juvénile.
- Contribuer en équipe aux études en cours et à venir visant à identifier les gîtes de mise bas, les territoires de chasse des espèces insectivores et la caractérisation des types d'émissions acoustiques spécifiques. A ce titre et de manière exceptionnelle ces études peuvent nécessiter la pose temporaire d'un micro-émetteur ou d'une capsule chimioluminescente adaptés à l'espèce concernée, le prélèvement de patagium (3mm de diamètre maximum) à des fins d'études génétiques.

**Avis n°2019-15 :**

**Le Conseil Scientifique du Patrimoine Naturel de Mayotte émet un avis favorable aux demandes de dérogation à la réglementation relative aux espèces protégées effectuées par l'association Groupe Chiroptères Océan Indien.**

**Le Président du CSPN**



CHAMSSIDINE Houlam